

Collège. Le Département se mobilise pour assurer la continuité pédagogique

Suite aux dernières annonces gouvernementales, le Département de l'Eure s'organise sur la question des collèges. Fermeture des établissements, nettoyage, ENT, prêts d'ordinateurs, tour d'horizon des mesures prises.

Avec la fermeture des collèges annoncées mercredi soir par le Gouvernement, les collégiens doivent à nouveau suivre leurs cours à distance, via la plateforme ENT27 (Espace numérique de travail).

Plateforme "SOS Devoirs"

Accessible sur mobiles et tablettes, elle est destinée aux collégiens, aux parents et aux enseignants, qui peuvent communiquer entre eux via la messagerie de la plateforme, consulter le travail à faire, visualiser les notes et se tenir informés des actualités de l'établissement. Pour que l'ENT27 puisse supporter le pic de connexions à venir, le Département de l'Eure augmente encore la puissance du serveur.

A noter : les élèves qui le désirent peuvent utiliser un autre outil départemental : la plateforme 'SOS Devoirs', qui permet aux collégiens de réviser l'ensemble de leurs cours en ligne.

Prêt d'ordinateurs

Comme pour les premiers confinements, les élèves mal dotés ou dépourvus d'équipements numérique peuvent demander au collège dont ils dépendent le prêt d'un ordinateur, le temps de la fermeture de l'établissement.

Ouverture de certains collèges

Conformément aux annonces gouvernementales, certains collèges restent ouverts, pour accueillir les enfants des personnels soignants. Il s'agit des collèges de :

- Maurice de Vlaminck (Verneuil-d'Avre-et-d'Iton)
- Navarre (Evreux)
- César-Lemaître (Vernon)
- Victor-Hugo (Gisors)

- Rosa-Parks (Les Andelys)
- Ferdinand-Buisson (Louviers)
- Corneille (Le Neubourg)
- Pierre et Marie Cure (Pont-Audemer)
- Le Hameau (Bernay)
- Georges-Pompidou (Pacy-sur-Eure)
- Aimé-Charpentier (Damville)
- Jean-de-la-Fontaine (Grand-Bourgtheroulde)

Nettoyage des établissements

Le Département va profiter de l'absence des élèves et professeurs pour effectuer des travaux de maintenance ainsi qu'un nettoyage complet des collèges. Tous les personnels seront mobilisés, à l'exception des agents vulnérables, qui seront placés en autorisation spéciale d'absence.



Les collégiens doivent à nouveau suivre leurs cours à distance, via la plateforme ENT27 (Espace numérique de travail)

